

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES ORMES

SEANCE DU 7 AVRIL 2021

Nombre de membres afférents au CM :19

Nombres de membres en exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 16

Date de la convocation 1^{er} avril 2021

Date d'affichage et de transmission en Sous-Préfecture le 12 avril 2021

L'an deux mil vingt et un le 7 avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal des ORMES, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Béatrice FONTAINE, Maire des ORMES.

Présents :

Mesdames BEAUMONT Elodie, CURIEN Véronique, FONTAINE Béatrice, GASSE Ombeline, OUVRARD Tiffany, PUGLIA Catherine, ROUSSEL Karine, SAVOURIN Marie-France, ZERBIB Délia

Messieurs, BOIRY Valéry, BRUNEAU Jean-Marie, MAZELLE Philippe, RIBOT Florent, ROUGET Vincent, SABOURIN Jacques, SERVANT Ludovic,

Absents : excusés : BODIN Serge ROULLEAU Marc VASLIN Aurélie

Pouvoirs :

A été élue Secrétaire BEAUMONT Elodie

Objet de la délibération :

2021/9

AFFECTATION DU RESULTAT 2020

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2020 conforme au compte de gestion du Service de Gestion Comptable de Châtelleraut Nord Vienne (Trésorerie des Collectivités du Châtelleraudais), le Conseil Municipal statue sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 pour le budget commune.

Constatant que le C.A. présente un excédent de fonctionnement de 620 212.36 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Article 1068	- virement à la section d'investissement	3 877.49 €
Article 002	-report à nouveau	616 334.87 €

Pour extrait conforme
Aux ormes le 9 avril 2021
Béatrice FONTAINE
Maire